

médecin a déclaré que la maladie est dangereuse, on peut toujours donner le Viatique, même si le médecin assure que très probablement le malade en reviendra ou que, si la maladie poursuit son cours, il aura certainement le temps nécessaire pour accomplir ce devoir. Que de fois le médecin reconnaît que le patient est dangereusement malade, et cependant par crainte de l'effrayer, de le démoraliser, ou de perdre un client, il n'ose pas lui parler de la réception des derniers sacrements. Le curé doit alors intervenir et administrer le Viatique, même si le médecin s'y oppose formellement, car l'obligation de recevoir alors la sainte Communion ne vient pas du médecin, mais de la maladie grave."

e) Enfin le Code, au canon 864, parag. 3, enseigne "que si le danger persévère, on peut et il convient de recevoir plusieurs fois, à différents jours, le saint Viatique selon le jugement prudent du confesseur." En effet, le danger de mort fait cesser l'obligation du jeûne eucharistique.

(à suivre)

C.-N. Gariépy, ptre.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Cérémonie de vêture. — Mardi après-midi, le 17 mars, a eu lieu dans la Chapelle des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à Limoilou, une cérémonie de vêture présidée par le R. Père Couët, O. P., qui donna aussi le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Mesdemoiselles Pauline Pépin, de St-Benoit-Labre, en religion Sœur Ste-Véronique, Anna Pépin, de St-Benoit-Labre, en religion Sœur Ste-Brigitte, Marguerite Carrette, de Ste-Marie de Beauce, en religion Sœur Ste-Jeanne-Marie, Bernadette Deblois, de St-Georges de Beauce, en religion Sœur M. de la Compassion, Alice Turcotte, de St-Ephrem de Tring, en religion Sœur M.-Augustine, Angéline Fontaine, de St-Evariste, en religion Sœur St-Evariste, Lydia Morin, de St-Honoré de Shenley, en religion Sœur St-Eloi, Alida Lacroix, de St-Honoré de Shenley, en religion Sœur St-Romuald, Blanda Lehouiller, de St-Edouard de Frampton, en religion Sœur M.-Françoise, Clara Dion, de St-Edouard de Frampton, en religion Sœur St-Alexis, Léda Gagnon, de Ste-Marguerite, en religion Sœur Marie de la Merci, Alma Ouellet, de St-Pascal, en religion Sœur St-Marc, Lauda Lachance, de St-Thuribe, en religion Sœur St-Elzéar, Augustine Tessier, de St-Thuribe, en religion Sœur Marie de Jésus, Eva Béland, de Sillery, en religion Sœur St-Michel, Marie Roy de Ste-Agnès de Mégantic, en religion Sœur St-Martin, Anna Rancourt, de Waterville, Maine, en religion Sœur Ste-Justine.